

Faire durablement territoire sans densifier les villes

Antoine Brès

En mars 2020, un quart des Parisiens auraient fui la capitale pour échapper au confinement et à la promiscuité ; six mois plus tard, Antoine Brès propose de sortir du dilemme « pour » ou « contre » la densification des métropoles en proposant une distribution des populations plus efficiente et plus soutenable.

Avec la notion de *Distributed Urbanism*, un concept fait une fois de plus le détour par les USA pour être pris au sérieux en Europe et en France par le milieu de l'aménagement et de l'urbanisme¹. Raisonner à partir de la notion de distribution des populations et des activités n'est pas une démarche nouvelle ; elle a été parfois porteuse d'une forme de critique de la ville (Salomon Cavin et Marchand 2010) ; la notion permet de penser le territoire avant la ville. La grande ville est ainsi considérée ni plus ni moins comme l'une des figures, parmi d'autres, de l'urbain, compactes ou « discrètes » (Brès 2015), de la grande métropole au village et au hameau en passant par le bourg et la ville, grande, moyenne ou petite. Ainsi, *Distributed Urbanism* n'implique pas *Distributed Cities*, comme le laisse à penser le sommaire du livre dirigé par Gretchen Wilkins (2010) et qui traite d'un certain nombre de *Global Cities*².

Raisonner à partir de cette notion permet de sortir du dilemme concentration-dispersion, ou implosion-explosion, pour reprendre les termes d'Henri Lefebvre (1968), réactualisés récemment par Neil Brenner (2014)³. C'est aussi opter pour une vision territoriale et poser la question, toujours repoussée parce que formulée le plus souvent sur la base des seuls critères citadins : quelle est la manière la plus durable aujourd'hui de « faire territoire » ? C'est-à-dire, pour un territoire donné, quelle est la répartition la plus efficiente, la plus attractive et la plus écologiquement soutenable de sa population, ainsi que des activités et des services qui lui sont nécessaires ? Si l'on souscrit à cette « problématique territoriale de l'urbain généralisé », la distribution n'est pas dispersion mais réintégration de l'urbain dans ses territoires (Brès 2015, p. 140-143).

Une redistribution effective des populations de la France métropolitaine

Les populations de la France métropolitaine l'ont bien compris, bien avant que les urbanistes ne s'en saisissent. Depuis les années 1990, des processus de redistribution généralisée et différenciée des populations sont en cours sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine. Ils impliquent la presque totalité des établissements humains dans leur grande diversité avec une complète inversion des rythmes de la croissance démographique selon les niveaux, comme le confirment Valérie Jousseume et Magali Talandier (2016, p. 11) : « en 1968, le rythme de la croissance urbaine est corrélé à la hiérarchie urbaine : les populations s'accroissent d'autant plus

¹ Voir le débat organisé le 25 septembre 2019 au Pavillon de l'Arsenal sur le thème « À quoi ressemblera l'habitat de demain ? », www.pavillon-arsenal.com/fr/conferences-debats/cycles-en-cours/hors-cycle/11376-a-quoi-ressemblera-lhabitat-de-demain.html.

² Rotterdam, Tokyo, Barcelone, Détroit, Hong Kong, Dubaï, Beijing et Mumbai.

³ Voir la recension de l'ouvrage par Matthieu Giroud, « Au-delà de "l'urbanisation planétaire" : refonder la recherche urbaine contemporaine », *Métropolitiques*, 9 octobre 2015. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Au-dela-de-l-urbanisation.html>.

vite qu'on s'élève dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine. En 2009, la corrélation est pratiquement inverse ». Cette redistribution des populations entre villes et campagnes joue donc aujourd'hui en faveur des campagnes, notamment des petits établissements humains, et les excédents d'arrivées dans le rural concernent « essentiellement des communes hors des petites villes » (Détang-Dessendre et Piguet 2016, p. 17). C'est donc dans l'ensemble de la France métropolitaine que ce renversement des dynamiques démographiques a lieu, souvent pour le meilleur : maintien de commerces de proximité, réouverture d'école, parfois pour le moins bien, « rétrécissement » d'un petit nombre de villes moyennes (Wolff *et al.* 2013). Ainsi, certaines catégories d'établissements humains en tirent particulièrement profit. De façon générale, les petites villes et les bourgs s'en sortent souvent mieux que les villes moyennes, tandis que les hameaux et les villages connaissent une moindre dynamique démographique (Brès et Delaville 2017, p. 57-59).

De la dispersion héritée à un développement territorial distribué

Ce constat invite clairement à ne plus jouer la ville ou la métropole contre la campagne, le citadin (et non pas l'urbain) contre le rural, l'habitat collectif contre le pavillon, le grand réseau de transport collectif contre le véhicule individuel. Il incite plutôt à mieux saisir et à accompagner ce vaste mouvement de la société contemporaine, plus connectée que jamais et assurément de plus en plus sensible à l'écologie, comme le suggèrent les résultats de l'enquête Harris Interactive (septembre 2019) portant sur « Les Français et l'écologie » : « 72 % des Français indiquent avoir accru leur intérêt pour les enjeux écologiques au cours des derniers mois. »

La dispersion des établissements humains est en Europe un héritage du XIV^e siècle (Duby 1976). En prenant appui sur elle, la démarche distributive que nous proposons ouvre une perspective privilégiée à qui veut élaborer et mettre en place une transition écologique territorialement partagée, équitablement répartie sur l'ensemble d'une région urbaine et fondée sur l'interdépendance entre figures compactes et discrètes de l'urbain. C'est l'hypothèse d'un développement *distribué* et relocalisé que Pierre Veltz nous propose au sein d'un « tissu territorial continu et ouvert » (2019, p. 138 et 49). Elle ouvre en même temps à la réflexion des champs renouvelés d'analyse et d'exploration qui prennent en compte le déjà-là de l'occupation spatiale et le temps long de l'histoire des régions en saisissant cette « vaste respiration des sociétés » (Leroy-Ladurie 1966, p. 6) qui fait alterner attractivité pour les villes et les campagnes, suivant notamment l'exposition des villes aux épidémies.

En proposant cette approche, il ne s'agit pas de remettre en cause la validité des travaux portant sur l'urbanisme des grandes métropoles, notamment quand ils prennent en compte « les villages dans la ville » à Beijing (Mangourian et Ray 2010) ou « le grand Paris des densités dispersées » (BMCA 2013), qui posent bien qu'une métropole n'est pas une ville en plus grand, mais bien un agencement de figures urbaines diverses et multiples, articulées entre elles, avec les espaces ouverts, agricoles et naturels. Il s'agit bien plutôt de porter notre attention sur les figures multiples des territoires qui se trouvent en dehors des grandes villes et agglomérations historiques, de renouer d'une certaine manière avec les interrogations que la géographie, plus particulièrement rurale, s'est posées jusqu'au mitan du siècle dernier. Elles portaient sur les établissements humains dans toute leur diversité, quel que soit leur rang au sein de la hiérarchie urbaine, et sur leur *distribution* au sein d'un territoire régional. Max Sorre proposait ainsi de définir un degré de dispersion qui caractériserait « la fréquence des différents modes de groupements » et d'établir « une échelle de leur combinaison d'après les pourcentages locaux » (Sorre 1952). Ce que j'ai appelé ensuite la « granularité » qui, dans la définition que je lui donne, caractérise, dans un territoire donné, la *distribution* de ses habitants au sein des différentes classes d'établissements humains : ville (plus ou moins grande ou petite), bourg, village, hameau, habitat isolé (Brès 2015, p. 76).

Bousculer la doxa de la densification

Le critère des déplacements a été longtemps la source principale des critiques portant sur tout ce qui n'était pas la ville dense et compacte, *i. e.* le périurbain et le rural (Newman et Kenworthy 1996). La solution est alors de relier autant que faire se peut les zones urbanisées au centre de la grande ville ou de la métropole par des lignes de transports en commun, et, à l'inverse, de construire prioritairement les nouveaux quartiers de logement le long de ces lignes. C'est la démarche TOD (*Transit Oriented Development*), qui trouve sa pertinence dans les grandes aires métropolitaines mais se révèle tout à fait inopérante quand il s'agit de résoudre la desserte des périphéries lointaines et des campagnes situées en marges de ces grands réseaux. Faut-il pour autant condamner leurs habitants sous prétexte qu'ils n'ont d'autres choix que d'utiliser leur véhicule individuel ? Alors que les vingt-deux métropoles françaises issues de la loi du 16 décembre 2010 occupent 2 % du territoire de la France continentale et accueillent 29 % de sa population (CESE 2019), laissons donc le concept de TOD aux grandes agglomérations dont les réseaux de transports en commun ne sont pas encore saturés, et réfléchissons, pour les 98 % restant du territoire, à des modes de développement orienté distribution, ou DOD (*Distribution Oriented Development*), au sein des régions urbaines, comme je le propose.

L'approche DOD incite à reformuler des questions dont les réponses sont trop souvent fondées sur des critères propres à la ville conventionnelle (densité, compacité, continuité en particulier), quitte à bousculer la doxa de ces dernières décennies qui considère le plus souvent avec condescendance les espaces qualifiés « de faible densité » ou « d'urbanisation dispersée ». À partir de points de vue et d'outils spécifiques et moins citadino-centrés (Brès, Beaucire et Mariolle 2017), elle interroge ainsi certains prérequis urbains : vaut-il mieux « consommer de l'espace » au cœur de l'urbain aggloméré, au risque de perdre les dernières opportunités d'espace ouvert et de congestionner un peu plus les transports en commun ; ou dans les bourgs, les petites villes et les villages, avec l'avantage de contribuer à la vitalité d'un territoire dans son ensemble et de répondre aux attentes de nombreuses populations ? Ne faut-il pas abandonner l'obsession de la « dent creuse » à combler, qui est devenue aussi peu justifiée en zone agglomérée, où elle ménage une « respiration » de l'espace urbain, et surtout de ses habitants, qu'à la campagne, où le jardin et/ou le potager participent d'un mode de vie durable avant la lettre, parce que vernaculaire (Mariolle *et al.* 2016) ? Sur le plan réglementaire et démographique, et comme les PLUI y incitent trop souvent, faut-il déshabiller Pierre – le village ou le bourg – pour habiller Paul – la ville moyenne ou petite qui ne s'en sort pas bien mais dont, à l'inverse, la dédensification permettrait d'adapter l'espace urbain aux modes de vie contemporains (Léger et Mariolle 2018) ? Mieux vaudrait, par exemple, conditionner la construction résidentielle dans les campagnes à une contribution à la production localisée d'énergie renouvelable, au redéveloppement de circuits courts alimentaires et à l'adoption d'un mode de déplacement propre et adapté.

Redistribuer aussi le naturel et le social

Souscrire à l'hypothèse DOD implique alors de raisonner non plus à partir des seuls critères citadins déjà mentionnés ou des déplacements, notamment domicile-travail, mais d'englober dans cette démarche tout ce qui constitue le nouveau paradigme écologique et qui introduit des relations renouvelées au territoire, ou qui nous incite à « atterrir », car « il n'y a rien de plus innovateur, de plus présent, subtil, technique, artificiel (au bon sens du mot), rien de moins rustique et campagnard, rien de plus créateur, rien de plus contemporain que de négocier l'atterrissage sur un sol » (Latour 2017, p. 72). Lewis Mumford ne disait pas autre chose, un siècle plus tôt, en évoquant la « quatrième migration » à propos du *regional planning*. Comme cité par C. Maumi (2016), le but était « de rétablir un usage intelligent du sol et des ressources naturelles, de créer une industrie en lien avec l'énergie et les ressources disponibles, mais aussi en adéquation avec le marché, et de concevoir l'implantation et l'organisation d'établissements humains favorisant l'épanouissement de

communautés harmonieuses » (Mumford 1925a, p. 132). Et d'ajouter : « Le *regional planning* ne demande pas jusqu'à quelle étendue une zone peut être portée sous l'égide de la métropole, mais comment la population et les services municipaux peuvent être *distribués* [c'est moi qui souligne] pour promouvoir et stimuler une vie sémillante et créative au travers de toute une région [...], ainsi, la population sera répartie de façon à utiliser plutôt qu'invalider ou détruire ces avantages naturels » (Mumford 1925b, p. 151). Raisonner DOD, c'est donc aussi imaginer localement des rapports fructueux entre établissements humains et espaces agricoles et naturels, finement encadrés le plus souvent, entre société et biosphère « *without an outside* » (Brenner 2014, p. 15), qui soient mis au service de la transition écologique. C'est aussi recréer un univers discursif propre à ces espaces majoritairement à ciel ouvert, qui contribue à la (re)construction d'un imaginaire des campagnes et qui nous force peu à peu à « *redistribuer* entièrement [c'est moi qui souligne] ce qui était jadis appelé naturel et ce qui était appelé social » (Latour 2015, p. 159). Assurément l'un des fils de la trame d'un nouveau récit territorial (Bouba-Olga 2019).

Bibliographie

- Bouba-Olga, O. 2019. *Pour un nouveau récit territorial*, « Les conférences POPSU », Paris : PUCA.
- BMCA (Brès, Mariolle et chercheurs associés). 2013. *Le Grand Paris des densités dispersées*, Paris : Atelier international du Grand Paris.
- Brenner, N. (dir.). 2014. *Implosions/Explosions. Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin : Jovis.
- Brès, A. 2015. *Les Figures discrètes de l'urbain, à la rencontre des flux et des territoires*, MétisPresses : Lausanne.
- Brès, A., Beaucire, F. et Mariolle, B. (dir.). 2017. *Territoire frugal, La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Lausanne : MétisPresses.
- Brès, A. et Delaville, D. 2017. « Microgéographie de la dispersion bâtie, ce qui n'est pas la ville », in A. Brès, F. Beaucire et B. Mariolle (dir.), *Territoire frugal, La France des campagnes à l'heure des métropoles*, Lausanne : MétisPresses.
- Duby, G. 1976. « La formation des campagnes françaises », in G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale. t. 1*, Paris : Éditions du Seuil.
- Détang-Dessendre, C. et Piguet, V. 2016. « La population des villes et des campagnes : des mobilités qui comblent les disparités historiques », in S. Blancard, C. Détang-Dessendre et N. Renahy (dir.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles : Quae.
- Jousseume, V. et Talandier, M. 2016. « Bourgs-centres et petites villes en France. Méthode pour une base harmonisée de l'armature urbaine française », *Territoire en mouvement* [en ligne], n° 32. URL : <https://journals.openedition.org/tem/3887>.
- Lasnier, Y. et Riquier-Sauvage, D. 2019. *Les Métropoles : apports et limites pour les territoires*, Paris : CESE. Disponible en ligne à l'URL suivant : www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_24_metropoles_territoires.pdf.
- Latour, B. 2017. *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris : La Découverte.
- Latour, B. 2015. *Face à Gaïa*, Paris : La Découverte.
- Lefebvre, H. 2009 [1968]. *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos.
- Léger, J.-M. et Mariolle, B. 2018. *Densifier/Dédensifier*, Marseille : Parenthèses.
- Leroy-Ladurie, E. 1966. *Les Paysans de Languedoc*, Paris : SEVPEN.

- Mangourian, R. et Ray, M.-Y. 2010. « Rural Urbanism: Thriving Under the Radar. Beijing's Villages in the City », in G. [Wilkins](#) (dir.), *Distributed Urbanism: Cities After Google Earth*, Londres-New York : Routledge, p. 21-42.
- Mariolle, B., Lizet, B., Linglart, M., Mayer, P. et Jambu, M.-A. 2016. « L'architecture, l'habitant et la nature », *Les Carnets du paysage*, n° 29, Arles : Actes Sud, p. 168-191.
- Maumi, C. 2016. « Pour une écologie humaine, de Patrick Geddes à Benton MacKaye », *Espaces et sociétés*, n° 167, p. 22-42. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2016-4-page-27.htm>.
- Mumford, L. 1925a. « The Fourth Migration », *The Survey Graphic Number*, vol. 54, n° 3, p. 130-133.
- Mumford, L. 1925b. « Region To Live In », *The Survey Graphic Number*, vol. 54, n° 3, p. 151-152.
- Newman, P. et Kenworthy, J. 1996. « Formes de la ville et transports : vers un nouvel urbanisme », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 114, p. 99-109.
- Salomon Cavin, J. et Marchand, B. (dir.). 2010. *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Sorre, M. 1952. *Les Fondements de la géographie humaine*, t. 3, Paris : Armand Colin.
- Veltz, P. 2019. *La France des territoires, défis et promesses*, La Tour d'Aigues : Éditions de l'aube.
- [Wilkins](#), G. (dir.). 2010. *Distributed Urbanism: Cities After Google Earth*, Londres-New York : Routledge.
- Wolff, M., Fol, S., Roth, H. et Cunningham-Sabot, E. 2013. « Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France », *Cybergeog* [en ligne]. URL : <http://cybergeog.revues.org/26136>.

Antoine Brès est architecte-urbaniste, docteur et habilité à diriger des recherches (HDR) en urbanisme et aménagement de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et chercheur associé à l'UMR Géographie-Cités. Ses recherches, menées pour une bonne part avec Béatrice Mariolle, portent sur les territoires d'urbanisation discrète issus du rural, qu'ils soient parties prenantes des métropoles, du périurbain ou des nouvelles campagnes. Antoine Brès interroge leurs capacités de transformation spatiale et systémique dans la perspective de la transition écologique.

Antoine Brès a publié plusieurs ouvrages sur les questions territoriales : *Territoire frugal, La France des campagnes à l'heure des métropoles* (MétisPresses, Lausanne, 2017, direction avec Francis Beaucire et Béatrice Mariolle) ; *Les Figures discrètes de l'urbain généralisé, à la rencontre des flux et des territoires* (MétisPresses, Lausanne, 2015), *Habiter le Grand Paris, Le grand Paris des densités dispersées* (AIGP, 2013, direction avec Béatrice Mariolle) ; *Paris, Atlas des Mégapoles* (Autrement, 2011, avec Thierry Sanjuan). Antoine Brès et Béatrice Mariolle vont recevoir fin septembre 2020 la médaille de l'Urbanisme de l'Académie d'Architecture.

Pour citer cet article :

Antoine Brès, « Faire durablement territoire sans densifier les villes », *Métropolitiques*, 14 septembre 2020. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Faire-durablement-territoire-sans-densifier-les-villes.html>.